

Déclarer la création de votre entreprise : Formalités clé en main

Référence : FJGEST0019

Thématique : Mon besoin, Les formalités juridiques

FORMALITES JURIDIQUES

« *Simplifiez et sécurisez vos démarches avec votre Chambre des Métiers et de l'Artisanat.* »

Notre service

Pour vos démarches administratives de création d'entreprise, bénéficiez de l'expertise de notre Chambre de Métiers et de l'Artisanat pour :

- **Sécuriser votre projet**
avec l'appui d'un conseiller formalités dédié
- **Bénéficier d'un accompagnement personnalisé**
pour votre immatriculation jusqu'à la prise en charge de sa saisie en ligne par le conseiller dédié
- **Gagner en simplicité et en rapidité dans vos démarches**
pour vous concentrer sur votre projet

Vous pourrez ensuite bénéficier de ce même accompagnement pour les formalités de modification et radiation d'entreprise.

Notre offre

Avec **Mes formalités clé en main**, vous bénéficiez de l'analyse d'un interlocuteur référent expert :

- Accompagnement sur le choix de :
 - la forme juridique de votre entreprise
 - les options fiscales et sociales adaptées
- Aide à la détermination des activités et leurs libellés
- Vérification de la cohérence et de la conformité de la situation déclarée
- Recueil des pièces et réalisation des contrôles préalables à l'immatriculation (notamment pour les activités réglementées / qualification professionnelle)
- Réalisation de votre formalité en ligne
- Suivi auprès des différents organismes tels que l'URSSAF, l'INSEE, en cas de difficulté
- Information sur l'avancement de votre dossier
- Proposition, en fonction de vos besoins, de formations ou d'accompagnements personnalisés: recherche de financement, aide commerciale...

Atelier de suivi après votre immatriculation : bilan et échanges avec d'autres entrepreneurs qui, comme vous, viennent récemment de créer leur structure.

Notre accompagnement peut se poursuivre dans le mois qui suit votre immatriculation pour vos demandes de carte ambulant, dossier ACRE.

Le plus

Un conseiller expert en création d'entreprise et formalités pour vous accompagner

Un accompagnement global pour vous guider au fil de votre vie d'artisan

Public

Porteur de projet pour toute forme juridique (entreprise individuelle dont la microentreprise, société)

Tarifs

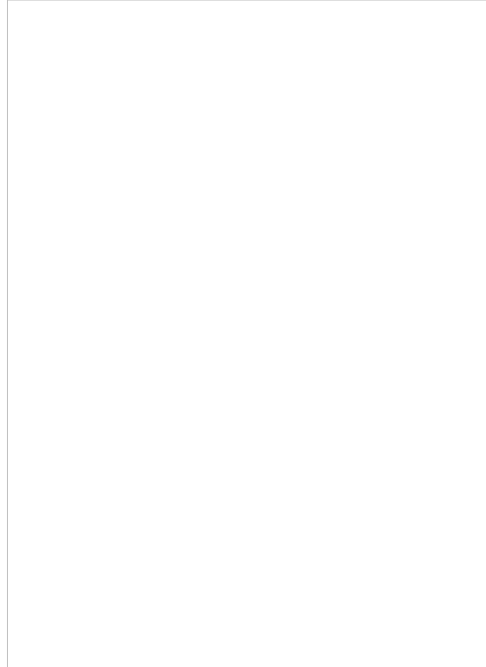
- **société** :
120,83€ HT (redevances obligatoires non incluses)
- **entreprise individuelle y compris microentreprise** :
91,67€ HT (redevances obligatoires non incluses)

[Tarifs démarches juridiques 2025](#)

- [particuliers](#)
- [mandataires](#)

A noter, des frais propres au Greffe du tribunal de commerce, plus d'information sur : [Tarifs RCS](#)

[Pour aller plus loin](#)



[Consultez notre offre de service](#)
[Entrepreneurs, simplifiez vos formalités et sécurisez votre projet !](#)

Nous contacter

□

Date de mise à jour : 13 février 2025

Délivré par:

- La Roche-sur-Yon (formalités) : 35, rue Sarah Bernhardt - CS 90075 - 85002 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX
- Laval (formalités) : 39, quai André Pinçon - CS 30227 - 53002 LAVAL CEDEX
- Angers (formalités) : 5, rue Darwin - CS 80806 - 49008 ANGERS CEDEX 01
- Sainte-Luce-sur-Loire (formalités) : 5, allée des Liards - BP18129 - 44981 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE CEDEX
- Le Mans (formalités) :
- CMA Pays de la Loire (siège régional) : 6, boulevard des Pâtureaux - 44985 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE CEDEX

Tarifs:

- CHEF(FE) D'ENTREPRISE - contact
- CREATEUR REPRENEUR - contact